

Nouvelle grille salariale (DECFO-SYSREM)

Mesures DEFI

A l'heure où s'engage un important round de négociations, la FSF dénonce le double langage de l'Etat !

Le Conseil d'Etat ne tient pas ses engagements dans des dossiers qu'il considère pourtant comme prioritaires et relevant d'une bonne gestion de l'administration vaudoise. Devant être adopté en 2003, le dossier DECFO-SYSREM qui doit conduire à l'adoption d'une nouvelle classification des fonctions et d'une nouvelle grille salariale est reporté d'année en année. Pourtant, des fonctions attendent leur revalorisation depuis parfois plus de trente ans !

Concernant les mesures budgétaires DEFI, la FSF rappelle que le Conseil d'Etat s'était engagé à ne pas péjorer la qualité du service public et à prendre des mesures de simplification administratives. Or, force est de constater que c'est le contraire qui se produit actuellement.

La FSF avait conditionné sa participation aux négociations sur les modifications légales de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud à l'engagement du Conseil d'Etat de négocier DECFO-SYSREM en 2005. Or, cette négociation est envisagée à l'automne 2006, sans aucune garantie quant à son réel calendrier. Obnubilé par le rétablissement des finances, le Conseil d'Etat évoque même une mise en vigueur complète de la nouvelle grille en 2013... !

Les mesures DEFI déploient désormais leurs effets. Ceux-ci ont des conséquences importantes pour la population, en matière de sécurité notamment. La gendarmerie, notamment, voit concrètement les conséquences de ces décisions. Ces mesures vont à l'encontre des propos réitérés par le Conseil d'Etat garantissant aux citoyens vaudois le maintien de prestations de qualité.

La FSF (qui représente 19 secteurs de la fonction publique vaudoise et les retraités de la CPEV, dont les services pénitentiaires, la police, la santé, l'enseignement, le service des routes) dénonce les agissements du Conseil d'Etat et convie les journalistes à une

CONFÉRENCE DE PRESSE

JEUDI 23 FÉVRIER 2006 10 h 00

SALLE DE CONFÉRENCE FSF, ALLINGES 2, 1006 LAUSANNE

Lors de cette conférence, la FSF exposera les éléments relatifs notamment aux dossiers évoqués ci-dessus. Un dossier de presse sera distribué à cette occasion.

La FSF est déterminée à lutter afin d'obtenir la revalorisation des salaires des fonctions oubliées par le Conseil d'Etat et à défendre les prestations de la fonction publique. Elle présentera aux médias, les premières mesures prises par ses associations.

Seront présents à la conférence de presse, notamment :

Jean-Pierre Pasche, président FSF, secteur pénitentiaire

Jean-Marc Haller, vice-président FSF, Secrétaire général Société pédagogique vaudoise

Michel Gilliéron, responsable FSF du dossier DECFO-SYSREM,

président APGV - Association professionnelle des gendarmes vaudois -

Personne de contact : FSF, vice-président chargé de communication avec les médias: M. J-M. Haller 076 441 99 14
021 617 65 59